

Montholon *Magazine*



MEILLEURS VŒUX 2024



Aillant-sur-Tholon



Villiers-sur-Tholon



Volgré



Champvallon

Ouverture des mairies

Siège social de MONTHOLON : 03.86.63.41.27 - mairie@montholon89.fr

Mairie déléguée d'AILLANT-sur-THOLON

15 rue des Ponts AILLANT-sur-THOLON
89110 MONTHOLON

Heures d'ouverture :

*du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi de 10h à 12h permanence des élus*

Mairie déléguée de CHAMPVALLON

27 Rue de l'Église CHAMPVALLON
89710 MONTHOLON

Heures d'ouverture :

*Le vendredi de 14h à 17h
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h permanence des élus*

Mairie déléguée de VILLIERS-sur-THOLON

52 rue du milieu VILLIERS-sur-THOLON
89110 MONTHOLON

Heures d'ouverture :

*Le mercredi de 14h à 17h
Le samedi de 10h à 12h permanence permanence des élus*

Mairie déléguée de VOLGRÉ

2, route de Montargis VOLGRÉ
89710 MONTHOLON

Heures d'ouverture :

*Le jeudi de 14h à 17h
Le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 17h permanence des élus*

Sommaire

◆ ÉDITO.....	3	◆ PROJETS.....	12-13
◆ ANIMATIONS		◆ JEUX.....	14-15
Feu des vendanges.....	4	◆ UN PEU D'HISTOIRE	
Fête de la pomme.....	4	Guerre 1914-1918.....	16-17
Loto.....	4	◆ PATRIMOINE	
Théâtre.....	5	Le Pressoir de Champvallon.....	17
Concours des maisons fleuries.....	5	◆ INFOS	
Bibliothèques.....	6	Entretien trottoirs.....	18
◆ ÉCONOMIE.....	7	Resto du coeur.....	18
◆ SANTÉ.....	7	Rénovation globale de l'éclairage public.....	18
◆ JEUNESSE		◆ ASSOCIATIONS	
Récré Asso'.....	8	Liste des associations.....	19-20
Collectes solidaires.....	8	La nouvelle équipe de l'OAA.....	22
Ecole multisport.....	9	Association Aillant Patch.....	22
◆ ENVIRONNEMENT		◆ ARTICLE OPPOSITION.....	23
Les affouages de Montholon.....	9	◆ ETAT CIVIL.....	24
Inspection de la flavescence dorée dans nos vignes.....	10		
Qu'est-ce que la ou le mérule ?.....	10		
◆ INFOS ADMINISTRATIVES			
Maison France Service à la Poste.....	11		
Carte nationale d'identité et passeport.....	11		

Chères habitantes, chers habitants de Montholon,

En cette période de fêtes de fin d'année, je tiens, au nom de la municipalité de Montholon, à exprimer mes vœux les plus chaleureux à l'ensemble des résidents des quatre villages composant notre belle commune. Que cette fin d'année soit l'occasion de partager des moments de bonheur et de solidarité au sein de nos foyers.

En cette période de réjouissances, nous ne pouvons oublier tous ceux qui nous ont quittés. Nous pensons particulièrement à leurs familles et amis. Dans le respect de nos traditions, le repas de fin d'année organisé avec nos aînés, en partenariat avec le CCAS, a réuni plus de 200 personnes. Cet événement a été l'occasion de partager des moments de joie et de convivialité, renforçant les liens qui unissent nos concitoyens.

Pour ceux parmi nous qui ne pouvaient pas participer à ces festivités en raison de contraintes de santé, soyez assurés que des colis seront préparés et distribués. Il est important de souligner que ces initiatives sont en accord avec notre volonté de maintenir la cohésion sociale.

Notre commune avance avec détermination, animée par la volonté de demeurer un leader dans l'Yonne. Nous sommes résolus à être un exemple pour les communes de l'Aillantais, travaillant en transparence et en collaboration avec tous. C'est grâce à l'implication et au soutien de chacun d'entre vous que Montholon continuera de prospérer.

Joyeuses fêtes à tous, et que l'année à venir soit porteuse de prospérité et d'épanouissement pour notre chère commune.

Fernando Dias Goncalves
Maire de Montholon



INFOS

Cérémonie des vœux

Aillant/Villiers :
5 janvier 2024 à 19h à la SMA
Champvallon/Volgré :
7 janvier 2024 à 15h à la salle Culturelle

Réunions participatives

AILLANT-sur-THOLON :
le mardi 5 mars 2024 à 18h30 à la SMA
CHAMPVALLON :
Une réunion a eu lieu
le lundi 28 novembre 2023

Feu des vendanges

Beaucoup de visiteurs pour cette 12^e édition du Feu des Vendanges-Marché Artisanal nocturne de La Champvallonnaise le samedi 9 septembre : 25 exposants s'étaient installés dans le Parc du Pressoir de Champvallon proposant leurs fabrications d'art, d'artisanat et de bouche. La restauration et la buvette ont rassasié les visiteurs ! Un très beau feu d'artifice et un concert du groupe G33 ont clôturé cette belle soirée ! Retrouvez-nous sur les réseaux.



Fête de la pomme

La fête de la pomme à Volgré a connu une fois de plus un grand succès cette année. Il ne manqua pas de gros et petits bras pour activer le pressoir mécanique qui nous délivra des centaines de bouteilles de délicieux jus de pomme à un prix défiant toute concurrence. Les bénévoles du comité des fêtes furent comme d'habitude au rendez-vous et nous servirent des crêpes, du pâté de tête, du vin chaud et une excellente soupe aux choux.

Loto

La Champvallonnaise organisait le dimanche 19 novembre après-midi son 7^e loto, et cette année encore le succès ne s'est pas démenti : 150 personnes étaient installées pour remporter les 28 lignes mises en jeu, plus de 160 lots ont été gagnés notamment des places aux JO 2024, une location d'une semaine en Savoie, un Monsieur Cuisine Connect, une machine à café en grains KRUPS... Un rendez-vous qui attire chaque année des fidèles et des novices, et qui doit sa réussite aux nombreux visiteurs et aux bénévoles toujours présents !



Théâtre

Le samedi 14 octobre le comité d'animation La Champvallonnaise recevait la troupe Clin d'Œil 89 pour une nouvelle soirée théâtre à la salle culturelle de Champvallon : au programme «UN AMOUR DE JEUNESSE». Rires et applaudissements ont rythmé les scènes. Heureusement l'entracte a permis à la cinquantaine de spectateurs de reprendre ses esprits entre les deux actes !



Concours des maisons fleuries

Cet été, un jury, composé parmi les membres de la commission animation, a sillonné les routes de Montholon afin de sélectionner les lauréats. Le dimanche 1^{er} octobre a eu lieu la cérémonie de remise de prix devant l'Office d'Animation de l'Aillantais, sous un soleil radieux.

Monsieur le Maire, Fernando Dias Goncalves, entouré de nombreux élus, a tenu à féliciter les 18 lauréats,

et a remis une récompense à chacun d'entre eux.

Le 1^{er} prix a été décerné à Monsieur Claude Goux : une invitation à la table du Domaine du Roncemay, avec un accès au spa, pour 2 personnes.

Les 3 gagnants suivants ont reçu un bon d'achat offert par nos commerçants locaux accompagné d'un bouquet de fleurs.

Tous les autres lauréats ont été récom-

pensés par divers lots : plantes, outils de jardinage, bons d'achats «gourmands».

La cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur, dans une ambiance chaleureuse, au son de l'accordéon, clôturant le dernier marché estival.

Remerciements aux commerçants partenaires pour leurs lots.



Animations

Bibliothèques



Lecture sous les arbres de Volgré

Le 4 juillet sous le magnifique marronnier de la place du village, les enfants de l'école eurent la joie d'écouter les contes et histoires racontés par Jacqueline Roumégoux, bénévole à la bibliothèque, Les contes furent entrecoupés par les tours de magie de Dorian et son chapeau de sorcier. Les enfants ont continué de se régaler avec un goûter final.

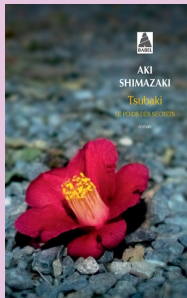
Lecture sous les arbres de Villiers

26 participants ont rejoint les bénévoles de la bibliothèque pour partager la lecture d'environ une quinzaine de textes de leur choix. Cette rencontre a offert des moments d'humour, de légèreté, de poésie, de fantaisie et également d'intense émotion.

Deux des participantes de l'atelier d'écriture qui a lieu une fois par mois à la bibliothèque, ont même lu un écrit personnel.

Sans oublier «La tendresse» (interprétée notamment par Bourvil) chantonnée à l'initiative d'une de nos lectrices.

La rencontre s'est terminée par une sympathique collation offerte par l'équipe de la bibliothèque.



Coups de littéraire

« **Le poids des secrets** » est une série de cinq volumes écrite par une auteure japonaise, *Aki Shimazaki*.

Résumé tome 1 *Tsubaki*

Dans une lettre laissée à sa fille après sa mort, Yukiko, une survivante de la bombe atomique, évoque les épisodes de son enfance et de son adolescence auprès de ses parents, d'abord à Tokyo puis à Nagasaki. Elle reconstitue le puzzle d'une vie familiale marquée par les mensonges d'un père qui l'ont poussée à commettre un meurtre. Obéissant à une mécanique implacable qui mêle vie et Histoire, ce court premier roman marie le lourd parfum des camélias (tsubaki) à celui du cyanure. Sans céder au cynisme et avec un soupçon de bouddhisme, il rappelle douloureusement que nul n'échappe à son destin.



« **Le vieux qui aimait lire des romans d'amour** » est un roman de l'auteur chilien *Luis Sepúlveda*.

Résumé

Antonio José Bolívar connaît les profondeurs de la forêt amazonienne et ses habitants, le noble peuple des Shuars. Lorsque les villageois d'El Idilio les accusent à tort du meurtre d'un chasseur blanc, le vieil homme quitte ses romans d'amour - seule échappatoire à la barbarie des hommes - pour chasser le vrai coupable, une panthère majestueuse..



Le numérique s'invite à la bibliothèque

Le mercredi 20 septembre 2023, le numérique s'est invité à la bibliothèque d'Aillant-sur-Tholon avec la participation de l'association Les Amis de la lecture, la commune de Montholon, le centre de loisirs Les Petits Tacots et la médiathèque départementale.

Des robots, tablettes, jeux géants et le jeu électronique *Makey Makey* – prêtés par la médiathèque départementale – ont fait le bonheur de 77 enfants et 24 adultes dont des résidents de l'Ehpad d'Aillant-sur-Tholon.

Une journée conviviale de détente et de partage que les bibliothèques de Montholon et ses partenaires souhaitent renouveler.

Retrouver les contacts des bibliothèques à la page associations (p16-17)

Activité économique



Notre commune compte un nombre important de commerces de proximité, d'artisans et d'entreprises dynamiques. Cette année dans la commune déléguée d'Aillant-sur-Tholon, le magasin de bricolage Briconautes a ouvert ses portes, le salon de thé Ben et Cookies s'est installé Boulevard du Levant, le restaurant Chez TonTon a changé de propriétaire.

De juillet à septembre, La Gare du Tacot, un lieu de détente convivial avec parc d'attractions pour enfants, a accueilli les habitants de Montholon et ses alentours.

Les Food Trucks, Le Bistro du Tacot et Lebontruck ont rejoint la place de l'église d'Aillant-sur-Tholon pour nous faire découvrir leurs spécialités



Santé

Comme vous le savez, nous recherchons activement des médecins. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et en parler autour de soi.

Récré Asso'

Récré Asso' est l'association des Parents d'élèves du regroupement des écoles de Champvallon, Villiers-sur-Tholon et Volgré dont l'objectif est d'organiser des manifestations pour permettre de financer les sorties scolaires.

Pour rappel, cet été, notre association était en sursis : qui allait reprendre la direction de l'association après le départ de notre Présidente ?

Nos efforts de communication ont porté leurs fruits. De trois membres, le bureau est passé à six.

Sa composition est la suivante : Samia Tancrez, présidente ; Leslie Tissier, vice-présidente ; Anne Buffeteau, secrétaire ; Marie-Pierre Chauzat,

secrétaire adjointe ; Fanny Thibault, trésorière ; Muy-Hour Culea, trésorière adjointe.

Le samedi 5 novembre 2023 a eu lieu à la salle culturelle de Champvallon notre première Bourse aux jouets et puériculture qui a rencontré un vif succès auprès des parents mais aussi des grands-parents venus faire leurs achats, entre-autres pour Noël.

Les membres du bureau remercient tous les parents pour leurs implications et présentent le Programme 2023-2024 :

- Les ventes : Chocolats Jeff de Bruges pour Noël ; Sapins ; Gâteaux Mistral pour Pâques ; Verres aux couleurs de l'association, toute l'année



- Les manifestations (réservées aux enfants du regroupement et à leurs familles)

- Carnaval le 11 février 2023 à Champvallon
- Loto pour les enfants le 7 avril 2023 à Champvallon
- Kermesse le 22 juin 2023 à Volgré

Collectes solidaires et écologiques :



Quoi de plus simple que de mettre une poubelle supplémentaire dans les classes et de faire naître un esprit solidaire et écologique... Les élèves du regroupement se mobilisent et vous invitent à remplir vous aussi les récupérateurs des écoles !

L'école de Volgré centralise la récupération des toners et cartouches usagés avec «opération cartouches». Une cartouche d'imprimante déposée est un geste pour l'environnement car celle-ci est réutilisable et permet d'éviter jusqu'à 4,8 kg de CO2 soit l'équivalent de 11 bouteilles d'eau d'1 litre. Cette cartouche réutilisable permet aussi de faire un don à l'association «Enfance et partage» (440 000 euros depuis 2009).

L'école de Champvallon récupère tous les bouchons plastiques pour l'association «Bouchons 89», action solidaire envers les personnes en situation de handicap. Ces bouchons sont vendus pour être recyclés, réutilisés comme matière première, l'argent collecté étant réservé à l'achat de matériel dédié aux handicaps.



BOUCHONS 89

La collecte de tous les types de stylos usagés (bille, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs, effaceurs, surligneurs) en plastique comme en métal est aussi réalisée pour l'association "Baobab 89" et permet ainsi de financer des actions en Afrique occidentale.

Alors n'hésitez pas à donner aux enfants de quoi alimenter les conteneurs des écoles.



Jeunesse

Ecole Multisports

L'École Multisports est un dispositif organisé par la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB), en partenariat avec les communes, le Conseil Départemental et l'association GEMA89, pour permettre aux enfants scolarisés du CP au CM2 de découvrir et s'initier à différentes activités sportives comme le tir à l'arc, la lutte, le golf, le baseball, le hockey, l'ultimate, ...

Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés de l'association Groupement d'Employeurs Multi Activités 89 (GEMA89).

Pour cette année scolaire, en plus de Volgré (de 17h15 à 18h15), une nouvelle antenne a été ouverte à Aillant-sur-Tholon, le mardi de 16h45 à 17h45 à la Salle Multi Activités. Un élu prend en charge vos enfants à la sortie de l'école à 16h30 pour les accompagner jusqu'au lieu d'activité puis au centre de loisirs "Les Petits Tacots" à 17h45, à condition d'y être préalablement inscrits.

Le tarif annuel est de 25 € pour le premier enfant, 23 € pour le second enfant et 20€ pour le troisième.



Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous présenter à la mairie accompagné d'une copie de l'attestation d'assurance extra-scolaire. Une fiche d'inscription sera à remplir sur place.

Il reste 4 places sur l'antenne d'Aillant et 7 places sur celle de Volgré.

On bouge à Montholon !

Environnement

Les affouages de Montholon



L'affouage est un droit d'usage collectif qui permet aux habitants d'une commune de se procurer du bois de chauffage dans les forêts communales. Ce droit est encadré par une réglementation stricte

En France, l'affouage est régi par le Code forestier. Les droits d'usage et

d'affouage sont accordés aux habitants de la commune, sous certaines conditions. Les bénéficiaires doivent être des particuliers, résidant dans la commune et ayant leur domicile principal dans celle-ci depuis au moins un an. Les quantités de bois prélevées sont limitées et dépendent du nombre de bénéficiaires

Les modalités d'attribution des droits d'affouage sont décidées par le conseil municipal. Les habitants de la commune peuvent ainsi se voir attribuer un certain nombre de stères de bois, en fonction de leur situation familiale ou de leur ancienneté dans la commune ou un lot par foyer, etc... Les coupes de bois sont effectuées par les bénéficiaires eux-mêmes que l'on appelle les affouagistes, sous le contrôle de la commission communale chargée

des bois. Il est important de noter que les droits d'affouage ne peuvent être cédés ou vendus.

En outre, les bénéficiaires doivent respecter les règles de sécurité et de protection de l'environnement lors de la coupe du bois

Les 54 bénéficiaires des affouages de Montholon ont commencé l'exploitation le 31 octobre 2023 et devront terminer leur coupe impérativement le 30 avril 2024. Pour respecter l'état des sols, le débardage doit se faire uniquement sur sol sec et avant le 30 septembre 2024.

Attention, la tronçonneuse est un outil redoutable pour abattre ou débiter du bois de chauffage ; nous ne naissons pas affouagistes ou bûcherons...

Maison France Service à la Poste



**France
services**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



Une démarche administrative ?
Ayez le réflexe France services !

L'espace France services de
Montholon
vous attend au
20 Rue des Ponts
89110Montholon

Contacts :

Téléphone : 03 86 35 96 98 Email : montholon@france-services.gouv.fr

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

« Les agents France services :
une équipe à votre écoute »



Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr

Carte nationale d'identité et passeport

Depuis 2017 la commune de Montholon est équipée d'un dispositif de recueil pour l'obtention des titres sécurisés. Ce service est disponible uniquement sur rendez-vous par téléphone au 03 86 63 41 27 et depuis septembre 2023 en ligne via notre site internet (<https://www.montholon89.fr/>) page d'accueil rubrique "En un clic", icône "RDV CNI & Passeport". Avant n'oubliez pas d'effectuer votre pré-demande sur le site ants.gouv.fr

Dépôt dossier de titres sécurisés

Carte Nationale d'Identité (CNI) / Passeport

CNI-Passeport

Quelle démarche souhaitez-vous faire? *

Pour venir chercher vos titres CNI-Passeports, merci de contacter votre Mairie au 03.86.63.41.27.

[JE VEUX DÉPOSER UN DOSSIER ✓](#)

Projets

Au regard de l'année à venir, la municipalité va poursuivre sa volonté d'améliorer le bien vivre ensemble au quotidien tout en élaborant des projets ambitieux visant à faire prospérer notre commune. Nous aspirons à faire de Montholon un lieu où il fait bon vivre, attirant de nouveaux résidents tout en préservant le bien-être de ceux qui y habitent déjà. Plusieurs projets significatifs verront le jour en 2024/2025.



Le nouveau complexe sportif prévu pour 2024/2025 symbolisera notre engagement envers le bien-être, la vitalité et le dynamisme de notre territoire. Ce complexe inclura des installations modernes telles qu'un terrain de football synthétique, des terrains de tennis, une piste d'athlétisme et bien d'autres équipements, contribuant ainsi à la diversification des activités sportives, l'ensemble pour un budget d'environ 2 500 000€.

Projets



L'aménagement de la place Thierry Ruby, constitue un projet majeur pour revitaliser le centre-bourg, en favorisant l'installation de nouveaux commerces. Des appels d'offres ont été lancés en décembre 2023 pour une réalisation des travaux d'environ 750 000€.



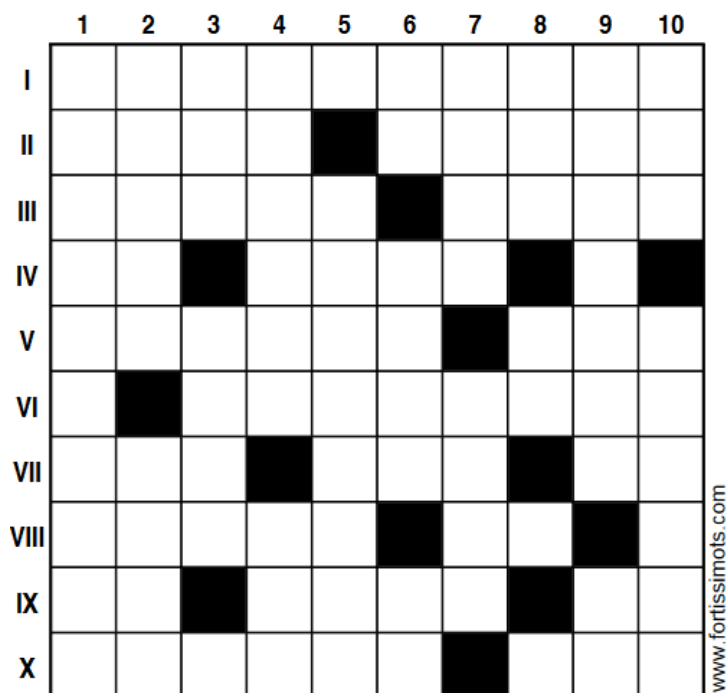
Dans une démarche de renforcement de la sécurité, la vidéo protection a été approuvée à l'unanimité des conseillers municipaux pour un budget de 73 000€, avec une demande de subvention à son taux maximum de 80%. Cette mesure vise à assurer la tranquillité de tous.



Enfin le transfert de la piscine à la communauté de communes, a été acté après des négociations et un accord unanime des Maires de la CCAB. Cette prise de compétence par la CCAB va permettre la réouverture de cet espace à moindre coût pour les Montholonnais. Certes, il y aura une participation de la commune de Montholon, mais cette contribution reste minime au regard des investissements à mettre en œuvre et au service qu'elle apporte aux habitants du territoire. Son ouverture pourrait être élargie à 4 mois selon les conditions climatiques à partir de 2025. Cet équipement fermé depuis plusieurs années générerait un véritable manque.

Dans une volonté de ne pas alourdir les dépenses municipales tous ces projets seront financés en grande partie à l'aide de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la CCAB. Nous attachons une grande importance à maîtriser nos dépenses tout en offrant des services et des équipements de qualité pour veiller au maximum à votre bien être.

Mots croisés sur le thème de la Bourgogne



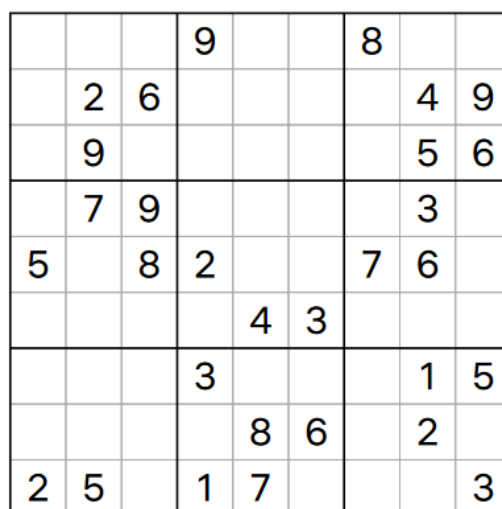
HORIZONTALEMENT

I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.
 III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.
 VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).
 IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICALEMENT

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.
 3. Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impresionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

Sudoku



Solutions des jeux

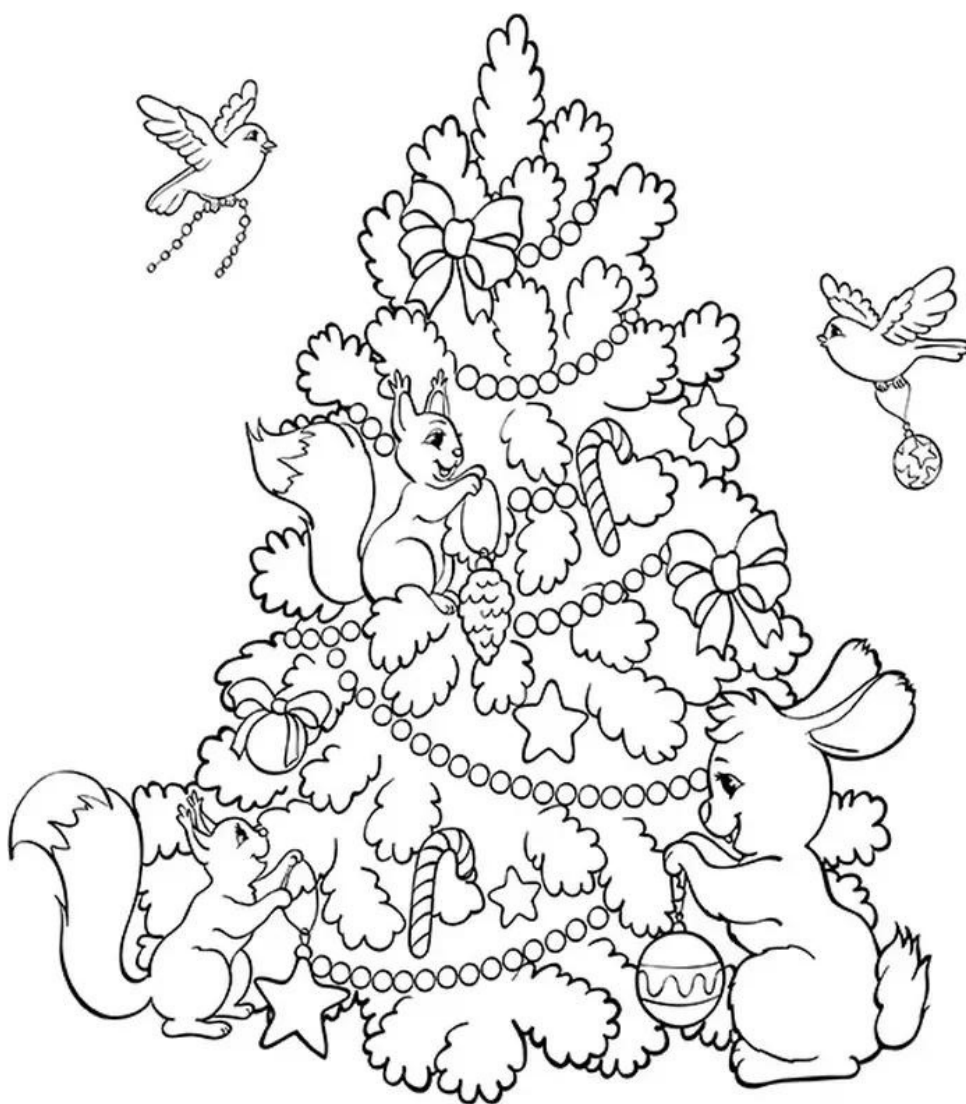
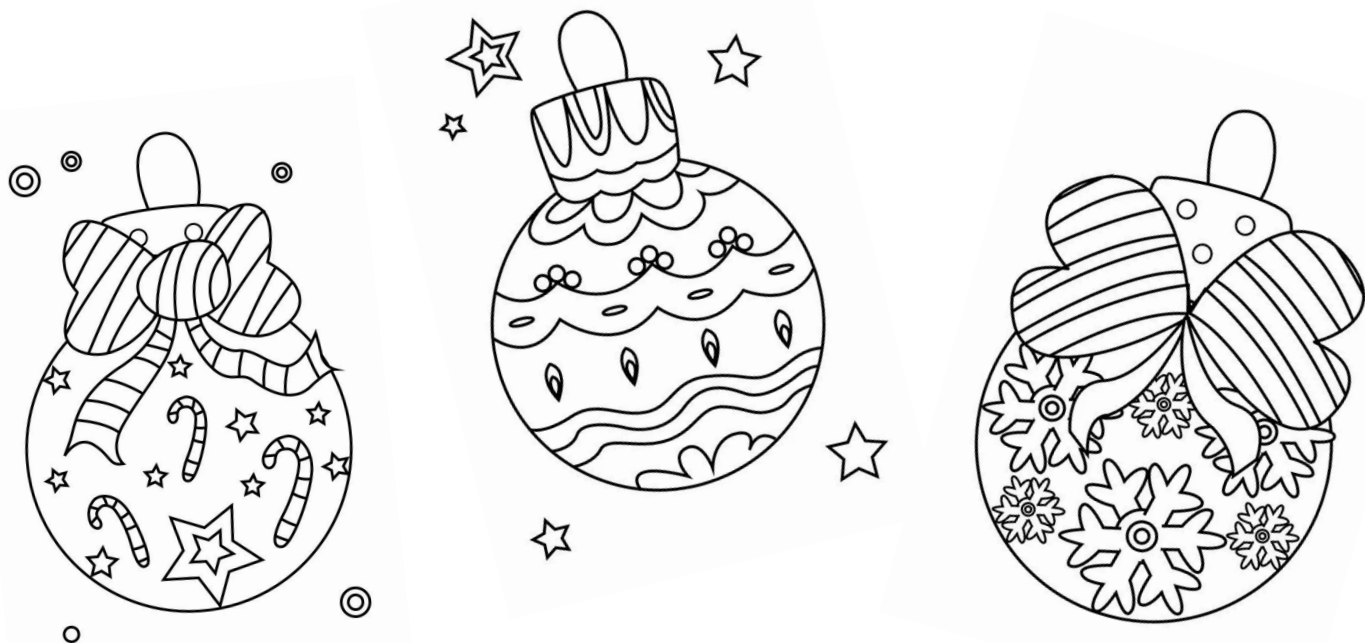


Mots mêlés

V I L L I E R S K O C C N X
 C O M M E R C E S T N J Q F
 C T S X A C C Z P H V Z G B
 L H U N C I O A H V J T A N
 S L A O O O L N F L P W R Z
 E X X M N I M L S P I E T N
 R M V K P O T A A E W A I N
 V L A O T V L A I N I H S J
 I T L E L D A O I R T L A L
 C A Z E L G L L H C E D N D
 E I C Y U U R H L T O U S N
 S W S G Y L S E Y O N S H P
 P A T R I M O I N E N O S F
 U R V I L L A G E S X Z M A

ARTISANS	CONSEIL
CHAMPVALLON	ASSOCIATIONS
COMMERCES	AILLANT
VOLGRE	MONTHOLON
SERVICES	MAIRE
PATRIMOINE	ELUS
VILLAGES	VILLIERS

Coloriage de Noël



Guerre 1914-1918

LA VIE DANS L'AILLANTAIS EN 1914-1918

Plus de 4 ans de guerre : bien qu'éloignés du front, Aillant, Champvallon, Villiers-sur-Tholon et Volgré en subissent le poids.

La marche vers les pénuries

Les producteurs sont mobilisés

Les mobilisés sont des hommes de 19 à 40 ans, enlevés à l'agriculture et à l'artisanat. Près d'un quart sont tués dans les combats, plus de la moitié sont blessés.

Dans l'Yonne, jusqu'à 920 prisonniers allemands travaillent pour l'agriculture. Deux entreprises de battage peuvent encore fonctionner.

A partir de 1915, des « permissions agricoles », 10 jours au plus, sont accordées à des soldats de l'arrière pour renforcer la main d'œuvre.

Le manque de chevaux

En 1914, 104 chevaux et 8 voitures à deux roues sont réquisitionnés dans le canton. A partir de 1915, des chevaux de l'armée sont ponctuellement confiés à des cultivateurs pour des travaux agricoles.

La chute des récoltes

Les ensemencements en céréales baissent de moitié. Dans l'Yonne, 112 891 hectares sont en blé en 1913, 52 164 en 1917.

Les réfugiés : des consommateurs non producteurs

A partir de septembre 1914, déferlent des réfugiés : des Nordistes et des Belges, puis des Lorrains et des Champenois et même des Parisiens. Quelques-uns travaillent à la scierie d'Aillant, d'autres à la laiterie. Mais la plupart sont des enfants et des femmes. Plusieurs réfugiés se fixeront par mariage dans leur village d'accueil.

La dépopulation des villages

Entre août 1914 et novembre 1918, on compte 3 fois plus de décès que de naissances. Les mariages sont peu nombreux.

Le dysfonctionnement des services

Dans l'Yonne, à peu près la moitié des instituteurs sont mobilisés. Les écoles sont désertées : quand les pères et les frères sont au front, il faut les remplacer. La justice de paix d'Aillant est fusionnée avec celle de Toucy. Le notaire Simonneau, les deux médecins d'Aillant, plus de la moitié des sapeurs-pompiers sont mobilisés.

Les voies de communication

Jusqu'au 23 mars 1915, la ligne ferroviaire Paris-Lyon est réservée aux convois militaires. Sur la ligne Joigny-Toucy, il n'y a d'abord plus que deux trains par jour, au lieu de quatre. Un troisième train quotidien circule à nou-

veau à partir de janvier 1915. La voie et les matériels ne sont pas entretenus : les herbes rendent le freinage des trains difficile. Des rails sont mal fixés sur les traverses faute de tire-fonds. Le matériel de la ligne Aillant-Fleury est réquisitionné pour l'armée. Les routes, endommagées par les lourds convois, cessent d'être entretenues.

Les réquisitions

Les réquisitions pour l'armée augmentent le déséquilibre entre la production et la consommation. Au début de la guerre, un soldat reçoit chaque jour 500 grammes de viande et un litre de vin ! On jette du pain et on laisse pourrir de la viande.

Les recensements sont les prémices des réquisitions. Dès 1915, il faut déclarer toutes sortes d'objets, des tours à métaux aux objets en fer blanc puis les récoltes de céréales. Le défaut de déclaration est puni d'une amende de 50 à 1 000 francs.

LES RESTRICTIONS

De la pénurie aux restrictions de 1917

Le sucre : en octobre 1916, des comités départementaux répartissent le sucre.

Le blé, la farine et le pain : En janvier 1917, les boulangers ne peuvent vendre que du pain rassis. Ce pain contient jusqu'à 40 % de seigle, sarrasin, maïs et même farine de fèves ou de haricots.



Le Pressoir de Champvallon

En 1917, les pâtisseries, fermées deux jours par semaine, ne peuvent vendre que de la pâtisserie rassie. Petits pains, pains briochés, croissants et biscottes sont interdits.

Le 3 août 1917, le « carnet familial de pain » autorise 300 grammes par jour pour les enfants, 700 pour les travailleurs de force, 600 pour les autres adultes.

Le 1^{er} mai 1918 arrivent des « cartes individuelles d'alimentation » : pour les enfants, 100 grammes de pain par jour, pour les jeunes et les adultes, 300 grammes, pour les travailleurs et les cultivateurs 500 grammes.

La viande : Le 14 avril 1917, il est interdit de vendre de la viande 2 jours par semaine ; en mai 1918, l'interdiction est portée à 3 jours. Le 24 mai 1917, un boucher ne peut plus vendre en dehors de sa commune. La charcuterie, les volailles et la triperie échappent à ces contraintes. Il en résulte que les délits de chasse sont en hausse.

Les heures d'ouverture des magasins sont limitées. Les spiritueux ne peuvent être vendus qu'entre 11 heures 30 et 13 heures 30 et 19 heures et 21 heures.

Les taxations

La farine et le pain sont taxés les premiers, suivis par le sucre, le café, les pommes de terre, la margarine, le lait, la viande, l'essence et le soufre, puis le blé, l'avoine, le foin, et ensuite le beurre, la margarine, les œufs et les pâtes.

La plupart des restrictions surviennent en 1917, traduisant l'insuffisance de la production. La remontée sera longue après l'armistice : restaurer la culture, l'élevage, la viticulture demande plusieurs années, d'autant plus que les jeunes hommes tués sont irremplaçables. L'Allemagne paiera, espère-t-on ; mais elle ne paiera guère.

Xavier FRANÇOIS-LECLANCHÉ
Docteur en Histoire du Droit



Le pressoir de Champvallon date du XIII^e siècle, doit son origine au Château de Champvallon qui fût la propriété de Jacques de Harlay, le premier seigneur de Champvallon au XVI^e siècle, la commune étant jusqu'alors un hameau de Senan. Déplacé et remonté à la fin du XVIII^e siècle dans la cuverie, il est toujours situé rue Saint-Vincent.

Ce pressoir fait partie des pressoirs à levier conçus comme de gros « écrasoirs » en raison de la masse importante de leur levier. Il est constitué d'un lourd bâti et d'un levier tiré par une vis.

Pour éviter que l'arrière du pressoir ne se soulève pendant la presse, le pied de la vis est scellé dans le sol dans un puits profond de 7 mètres où il est bloqué par des madriers assemblés en croix de Saint André.

Ses dimensions importantes laissent supposer un vignoble im-

portant.

Aujourd'hui, le pressoir est la propriété de la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne et ne peut faire l'objet de visite, ne respectant plus les normes d'accessibilité en vigueur.

Toutefois, dans la région, il existe des pressoirs identiques et ouverts au public.

Le pressoir du Domaine Laroche est une copie conforme du pressoir de Champvallon, datant aussi du XIII^e siècle. Ce pressoir est visible dans le cadre des visites de l'Obédiencerie, organisées par le Domaine Laroche.

Le pressoir de Coulanges-la-Vigneuse est plus récent et date du XVIII^e siècle, il se trouve en face du musée du vin.

J'entretiens mon trottoir !



La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)



- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage
- ✓ Démoussage

Resto du coeur

Centre Itinérant des Restos du Coeur
Hiver 2023-2024

Aillant-sur-Tholon de **15h15 à 16h00**,
allée Promenade des Anglais.

Jours de passage :

Les mercredis 13 décembre, 27 décembre,
10 janvier 2024, 24 janvier, 7 février,
21 février, 6 mars.



Rénovation globale de l'éclairage public

Pour rappel, ce projet concerne le remplacement de 359 luminaires et la pose de 6 luminaires supplémentaires, sur l'ensemble des communes déléguées d'Aillant-sur-Tholon, Villiers-sur-Tholon et Champvallon. Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet et la convention financière du SDEY (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne), le 15 décembre 2021.

Le montant total hors taxes des travaux s'élève à 438 195,91€, le SDEY prend en charge 60%, soit 262 917,55€, il reste à la commune 40%, soit 175 278,36€.

Cependant l'éclairage public profite de la technologie LED avec un système d'horloge permettant de programmer des plages horaires. Les travaux ont été réalisés de mai à octobre 2023. Aujourd'hui, en raison des micro-coupures, beaucoup d'horloges restent encore à être réglées et remplacées.



Les éoliennes, QU'EN EST-IL À MONTHOLON ?

le [Conseil Municipal du 25 mai 2022](#) a rendu un avis défavorable à l'unanimité des présents et représentés à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc de 3 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Béon et a motivé son avis (Dévalorisation des biens ; Devenir du retraitement des déchets après l'installation des éoliennes ; Nuisances sonores et pollution visuelle ; Impact sur le tourisme ; Modification des trajectoires des oiseaux migrateurs ; Impact carbone négatif ; Plan de financement de mauvaise qualité ; Rendu photographique de mauvaise qualité ; Environnement dénaturé).

Suite aux résultats de l'enquête publique sur Montholon (10 pour, 6 sans avis et 862 contre sur environ 2 200 personnes en âge de voter soit entre 40 et 50 % de la population contre), le [Conseil Municipal du 26 juin 2023](#) sur les arguments (Impact visuel : 39

lieux classés sur Montholon) - Effets sur la faune aviaire - Bruit, vibration et voyants lumineux - Dégradation des sols et des fondations - Coût économique - Fiabilité et intermittence - Discorde entre les personnes) [est contre le projet éolien des Petits Monts sur la commune de Montholon à la majorité.](#)

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, portée par Agnès Pannier-Runacher, met les collectivités locales au cœur de la planification et prévoit qu'elles définissent des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires. Afin de permettre aux élus de mener à bien cet exercice, et dans l'objectif de rendre accessible au public l'ensemble des informations relatives aux énergies renouvelables, le ministère de la Transition énergétique, le Cerema et l'Institut national de l'information géo-

graphique et forestière (IGN) mettent en ligne un portail cartographique. La carte [permet de définir la zone adaptée aux éoliennes sur notre territoire mais n'autorise pas les collectivités à refuser leurs implantations.](#)

En octobre 2023 la Commune de Montholon affiche clairement son opinion avec un panneau « **NON AUX ÉOLIENNES** » sur les façades des Mairies ; chacun d'entre vous peut en faire autant, tout dépend de votre avis sur les éoliennes.

[Le conseil municipal du 23 novembre 2023](#), à l'unanimité a décidé de ne pas déterminer de zone d'accélération, car elle ne permet pas de faire de zone d'exclusion.

Ne pas oublier que c'est le Préfet qui a la décision définitive et non la commune et il serait plus efficace de faire une manifestation silencieuse devant la Préfecture que dans les communes.



Les Associations

Associations d'Aillant-sur-Tholon

DENTELLE DANS L'YONNE

Colette MAJOTIN - 03.86.63.40.29

Maison des Associations

William LEMAIRE

LA VALSE DES POINTS

(point compté-broderie-hardanger-
patch-cartonnage...)

Joëlle LADOUE - 06.84.05.37.67

lavalsedespoints89@gmail.com

<http://lavalsedespoints.eklablog.com>

Maison des Associations

William LEMAIRE

AILLANT PATCH

Dominique WEGMANN - 06.87.98.73.46

sylvain-wegmann@orange.fr

Maison des Associations

William LEMAIRE

PEINTURE

AILLANT ARTS PLASTIQUES

Marie-France BOCQUET - 03.86.73.88.12

mariefrancebocquet@free.fr

Salle multi-activités

LES AMIS DE LA LECTURE

Evelyne MAURY - 03.86.63.45.85

media.aillant@wanadoo.fr

Bibliothèque

Cour de la Halle aux Grains

PHILATHELIE

Jean-Michel PATEREAUX - 03.86.63.48.32

francoise.pateraux@orange.fr

Maison des Associations

William LEMAIRE

CHORALE

«Si ça vous chante»

Denis CHARDONNET 03.86.63.41.87

Florent PIPAULT 03.86.91.53.73

florentpipault44@gmail.com

Salle multi-activités

DANSE JUMP'IN JAZZ

Géraldine RAPIN - 06.17.35.05.66

jumpinjazzdanse@hotmail.fr

Maison des Associations

William LEMAIRE

Salle multi-activités

AILLANT SPORT SECTION

GYMNASTIQUE

Claudine VENET - 03.86.63.43.66

lucien.venet@orange.fr

Gymnastique

Salle multi-activités

Qi Gong

Salle multi-activités

Maison des Associations

William LEMAIRE

JUDO

Alain GUYARD - 06.99.12.18.01

<http://judoclubaillant.magix.net/public/>

Complexe Multisports

Rue du Gymnase

YOGA POUR TOUS - PILATES

Anne-Lise MAURY - naniemaury@hotmail.com

Guillaumette MOUSSARD - 06.70.51.13.49

tatagomette@hotmail.com

Maison des Associations

William LEMAIRE

SCRABBL'AILLANT

Paulette RENAN

Mme FOURNIER

06.96.16.94.45

Maison des Associations

William LEMAIRE

TAROT CLUB AILLANT

Gérard DECOTTE - 03.86.63.57.88

gerard.decotte@orange.fr

Maison des Associations

William LEMAIRE

BILLARD

Joël LEMARTIN - 06.82.90.61.81

joel.lemartin@wanadoo.fr

Maison des Associations

William LEMAIRE

TENNIS DE TABLE - ASLTTA

Gilles RICARD - 03.86.63.40.44

rg.ricard@wanadoo.fr

Guillaumette MOUSSARD - 06.31.95.00.32

tatagomette@hotmail.com

Salle multi-activités

TENNIS

Julien LANDRY - 07.85.00.09.93

contact.tcas@gmail.com

Route de Chassy

AILLANT SPORT BADMINTON

Stéphanie FISHER - 06.83.46.41.34

Complexe Multisports - Rue du gymnase

AILLANT BASKET

Delphine et Hugues VAN MUISWINKEL

06.43.09.75.42 - basketaillant@gmail.com

Complexe Multisports - Rue du gymnase

ESCALADE SPORTIVE

SUR MONTHOLON

Marc GALAN

escalade.aillantais@gmail.com

Complexe Multisports - Rue du gymnase

VOLLEY-BALL

Fabrice TISSIER - 06.83.87.12.22

volley.aillant@gmail.com

Complexe Multisports - Rue du gymnase

AILLANT SPORTS

FOOTBALL

Thomas PEYLET - 06.89.40.15.55

aillant.sport.foot@orange.fr

thomas.peylet@hotmail.com

Stade

CYCLISME - V.T.T.

Sylvain BOUISSET - 06.52.45.12.19

vtt.aillant@free.fr

PETANQUE AILLANTAISE

Alain PALLEAU - 06.82.19.11.78

alain.palleau89@orange.fr

Base de Loisirs - 13 route de Chassy

PECHE

L'ABLETTE DU THOLON

Jean-Claude ROLLIN - 03.86.63.54.10

www.peche-yonne.com

Vente des cartes du Tholon

Hôtel de la Place à Senan

AILLANT RANDO

Gérard DECOTTE - 03.86.63.57.88

gerard.decotte@orange.fr

Place Thierry Ruby

(devant l'église)

AILLANT

RECREA'JEUX

Véronique SAPIN

03.86.63.55.92-06.18.15.38.54

vesapin@orange.fr

<http://aillantrecreajeux.over-blog.fr>

Maison des Associations

William LEMAIRE

SOCIETE

DE CHASSE EN PLAINE

Anthony GAUTARD - 06 30 72 33 75

anthonygautard@gmail.com

CHASSE AU BOIS

Florian REUILLER

06.74.27.66.44

florian.reuiller@live.fr

OBRIGADO

Hélène LE BOUGEANT

07.49.54.76.43

poleados.aillant@gmail.com

SAUVEGARDE LA CHAPELLE

DE L'ERMITAGE STE ANNE

Marie-France LUX - 06.68.82.22.27

chappelle.aillant@free.fr - mariefrance.lux@free.fr

Rue de la Mothe

ouverture les journées du Patrimoine

visites sur rdv toute l'année

Les Associations

Associations d'Aillant-sur-Tholon (suite)

OFFICE D'ANIMATION DE L'AILLANTAIS

Jean-Louis SEGUIN - 03.86.63.54.17
oa.aillant@orange.fr
www.aa.aillant.fr
Halle aux grains

JUJITSU

Michel BAILLET - 06.83.98.15.85
clubadj89@gmail.com
Complexe Multisports - Rue du gymnase

LES PETITS TACOTS

Candy MARIE - 03.86.63.44.80
lespetittacots@orange.fr
Place Michel Muzard

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'AILLANTAIS

Idaline COUTIN LOPES - 03.86.63.49.63
musique@ccaillantais.fr
Mairie d'Aillant

AMBIANCE CRÉATIVE AILLANTAISE

Lylyane GRATESSOLLE - 06.83.99.12.20
Mairie d'Aillant

Associations Champvallon

A.G.V

Association de Gymnastique Volontaire
Martine PIOGER - 06.85.70.89.88
marthe.pioger@gmail.com

RÉCRÉ'ASSO

Association des parents d'élèves
du regroupement pédagogique scolaire
Samia TANCREZ - 06.29.25.05.47
recreasso89@gmail.com

LA CHAMPVALLONNAISE

Sandrine FAUQUET-GRANDREMY
Sophie VERGER - safau@orange.fr

CONFRÉRIE SAINT VINCENT

Rémi ROLLIN - 06.79.69.52.32
89710confrerie.sv@gmail.com

U.C.C

Union des chasseurs de Champvallon
François LOISON

T.L.C

Temps Libre Convivial
Bernard VERNIER - 06.89.71.14.72
vernierbernard@orange.fr

LES ATELIERS BIEN-ÊTRE DE MYMA

Marie Pierre BILLET - 06.16.70.40.01
mariepierre.billet@gmail.com

Associations Villiers-sur-Tholon

FOYER RURAL

Christian BONAME - 03.86.63.44.45
maiterie@orange.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Thierry DUMEIGNIL - 03.86.63.43.47
dumeignil@live.fr

PETIT VILLARois

Virginie LAPP
lespetitsvillarois@gmail.com

C.V.T.S.T

Club de tir de Villiers/Tholon
Jean Pierre BENEDETTI - 03.86.63.60.18

COURS DE YOGA

Mme Barbara NOTHEIS

BIBLIOTHÈQUE

Jill PINON - 03.86.73.17.19
bibliothequevilliers2@gmail.com

CENTRE DE LOISIRS

Les Petits Polissons
Elodie MEUNIER - 03.86.91.54.33
clsh.lespetitspolissons@orange.fr

CLUB DE GYMNASTIQUE

Martine RANTY - 03.86.63.45.90

CLUB JEUNESSE D'HIER

Mr Pierre MAQUAIRE

Associations Volgré

ASPI89

Bruno TORCHEBOEUF - 06.30.77.95.99

BIBLIOTHÈQUE

Jacqueline ROUMEGOUX - 03.86.91.06.39
roumegouxline@gmail.com

COMITÉ D'ANIMATION

José TEIXEIRA - 06.86.98.11.15
animation@volgre@wanadoo.fr

CONFRÉRIE DU PORCELET

José TEIXEIRA - 06.86.98.11.15
animation@volgre@wanadoo.fr

ASPATRIV

Association de Sauvegarde du Patrimoine
ICAUNAIS et de VOLGRÉ
Michèle TORCHEBOEUF - 06.29.88.00.76
aspatrivolgre@gmail.com
http://aspatriv.fr

Les Associations

La nouvelle équipe de l'OAA

Après un début d'année d'instabilité quant à l'avenir de l'Office d'Animation Aillantais suite à la sortie du Président Jean-Michel MARTIRE, un nouveau bureau a été constitué.

Sous la présidence de Jean-Louis SEGUIN assisté de ses deux Vices Présidents, Gilles PREJEAN et de José TEIXEIRA bien connu des volgrésiens pour ses investissements dans le cœur du village, l'association a pu assurer ses traditionnelles manifestations annuelles.

En effet, dès la prise de fonction de chacun, il a fallu organiser le Marché aux Fleurs en un temps record.

La nouvelle équipe marque ainsi son entrée dans le centre bourg d'Aillant-sur-Tholon en renommant les animations en marchés saisonniers.

Suite à cette première expérience du terrain plutôt encourageante, la préparation des Pucés tant attendues par les chineurs a pu sérieusement débiter. Ce gros challenge pour la fraîche équipe a été une réussite pour tous.

Début novembre, les membres du bureau de l'OAA ont convié l'ensemble de ses bénévoles et partenaires autour d'une excellente paella cuisinée par José TEIXEIRA secondé par Sylvie WELFORD, trésorière adjointe.

Cette soirée de remerciements a permis à l'ensemble des membres du bureau de rappeler l'importance du bénévolat au sein des associations ainsi que du soutien des Pompiers, des Gendarmes et de la commune de MONTHOLON.

Le Marché d'Automne bien arrosé cette année venant tout juste de se terminer, l'équipe prépare activement son marché de Noël.

Outre la présence des exposants tout au long de la journée, un spectacle dédié aux enfants a eu lieu dans la



salle du Conseil rénovée cette année au sein de la Mairie délégué d'Aillant-sur-Tholon le 10 décembre.

Les membres du bureau de l'OAA ainsi que ses bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



Association Aillant Patch

L'exposition de l'association Aillant patch et broderie qui a eu lieu du 6 au 8 octobre à été un succès avec d'excellents retours. Nous souhaitons renouveler cette exposition dans le futur.



Bilan de l'année

Voilà l'année 2023 qui se termine. C'est le moment d'en faire le bilan.

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2022, Monsieur le Maire a obtenu l'autorisation de tous les élus de lancer des études sur le projet Ensemble sportif, le projet école primaire, le projet place Thierry Ruby, le projet centre de loisirs « les petits tacots », le projet centre de loisirs « les petits polissons », le Projet aménagement et la sécurisation voirie et le projet d'agrès de sport.

L'ensemble de ces projets montre une ambition forte de la majorité.

Mais qu'en est-il réellement ?

Aucun de ces projets n'a fait l'objet de présentation. 2 photos pour la place Ruby et 1 plan non définitif pour l'ensemble sportif ont été présentés lors du conseil municipal dans lequel l'ordre du jour comportait les demandes de subventions. Aucune étude n'a été présentée ni en conseil municipal ni en commission travaux. Le coup annoncé est de 3 millions d'euros TTC.

Nous ne savons pas ce que comprend ce projet ni le détail du montant.

Ne parlons pas de son financement qui est là aussi une grande inconnue.

Dans le même ordre d'idée il y a le projet de la place Thierry Ruby. Bien sûr nous aurions pu penser que la commission travaux étudierait ce dossier mais ce n'est pas le cas. Nous avons bien noté que Monsieur le maire a appelé un matin des élus pour « voir » le projet. Tout du moins les photos. Le conseil municipal est juste là pour autoriser le maire a demandé des subventions sur des projets que lui seul, peut-être, connaît. Coût de ce projet 1,44 millions TTC.

Jamais les conseillers mènent une réflexion collective sur les projets. Le financement n'est pas connu.

Pour les autres études nous n'avons aucune information. Juste le projet d'agrès sport qui est passé de 180000€ dans le budget à 27000€ lors de la demande de subventions. Là encore le contenu nous est inconnu.

Il est vrai que les conseils municipaux se déroulent très (trop ?) vite. Le conseil municipal du 25 septembre a duré 35 minutes pour faire des demandes de subventions sur près de 4,5 millions d'euros TTC de travaux.

Nous sommes pour le moins inquiet sur la possibilité de la commune de Montholon de réaliser de tels investissements.

Nous ne savons pas s'il y a des projets sur les autres communes déléguées.

Nous aurions également voulu vous évoquer les écoles. Mais lorsque la commission se réunit, La municipalité demande aux membres ce qu'ils souhaitent mettre à l'ordre du jour. Par contre, Elle nous interdit de parler de la cantine et des problèmes liés aux agents. Le rôle de la commission en est fortement limité. D'autre part des lettres de représentants de parents sont laissés lettre morte. Je ne reviens pas sur l'impossibilité pour la commune d'acheter des poubelles pour les classes de maternelles et élémentaires afin de sensibiliser les élèves au tri sélectif. Nous constatons qu'il faut bien faire des économies pour financer les projets.

Surtout après avoir augmenté de plus de 20% les coûts liés au personnel.

Nous aurions pu évoquer le financement de la bibliothèque (avec ses gros problèmes de trésorerie) où aujourd'hui une ancienne adjointe finance sur ces fonds propres le salaire de l'employé de la bibliothèque.

Nous espérons vivement que la mairie prendra rapidement le relais et remboursera les sommes avancées. Nous aurions pu parler de l'augmentation

de plus de 130 % du prix du m³ d'eau à Volgré ou bien de la fermeture des mairies déléguées avec 1 permanence par semaine.

Pour les éoliennes une commission aurait été mise en place sans que nous en connaissions ni les contours, ni les objectifs. Le flou de la municipalité est total sur ce sujet.

Nous regrettons la communication réduite ainsi nous avons découvert des candélabres rue de Neuilly sans que ce sujet ne soit évoqué en conseil municipal ou bien encore la piscine avec son toboggan mis en vente sur le bon coin. Nous en apprenons davantage en nous promenant dans Montholon que les informations données en conseil municipal.

Merci de nous avoir lu.

Nous profitons de cette espace pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Pour la liste Construisons Montholon, David SEVIN, sauf Guillaumette MOUSSARD qui s'abstient.

Etat civil

NAISSANCES

Aillant-sur-Tholon

Julie CHAREYRE 01/06/2023
Malva BEZANÇON 19/07/2023
Antoine SANDERS 03/10/2023
Maloë COWÉ 17/11/2023

Champvallon

Albane CHENOT 23/01/2023
Sohan JULIEN 02/10/2023

Villiers-sur-Tholon

Kleylia REUTER BAILLEUL 21/06/2023

MARIAGES

Aillant-sur-Tholon

Jérôme CAMEAU et Emilie NICOLAS 27/05/2023
Luane BEZANÇON et Arthur SOUPEAUX 10/06/2023
Céline LEFEVRE et Christopher DEVILLIERS 08/07/2023
Eva LECLERCQ et Kevin GAUTHIER 19/08/2023

Champvallon

Karine SIMONNET et Pascal PERRICHON 15/04/2023
Gaëtan DUSSAULT et Lauriane YVER 27/05/2023
Corinne RAVIART et Pascal BERDIN 27/05/2023
Johan TANGUY et Virginie GODIGNON 01/07/2023

PACS

Aillant-sur-Tholon

Stéphane SOUDAIS et Sophie LEBON 02/03/2023
Jean-Michel VOISIN et Carole BOURGEOIS 17/04/2023
Charly LOICHOT et Marion DELATTRE 16/06/2023

Champvallon

Eric CHARPENTIER et Aurore CORRAZIN 11/01/2023

Villiers-sur-Tholon

David PERCHIOT et Angélique JACOTTE 09/09/2023

Volgré

Michaël TRIBHOUT et Marion ROGNANT 04/08/2023

DÉCÈS

Aillant-sur-Tholon

André POTHERAT 29/11/2022
Odette MONTAGNE
veuve VINCENT 18/12/2022
Daniel JAFFRÉ 24/12/2022
Andréa DHERBECOURT
veuve SANTERRE 02/01/2023
Yvette PIJAT veuve BEAUDET 03/01/2023
Jacques STIZ 12/01/2023
Ginette DRÈGES veuve HOUCHOT 25/01/2023
Jeannine FRÉCOT veuve LAGNEAU 29/01/2023
Olga ABITBOL veuve MEUNIER 08/02/2023
Gilles SIMONIN 09/02/2023
Suzanne FOUQUEAU 14/03/2023
Roger CHARBOIS 09/03/2023
Francine LAUNEY veuve OPER 26/03/2023
Jeannine GAUDY veuve BOURG 05/04/2023
Gilbert LECLERC 09/04/2023
Evy GALLAND 15/04/2023
Gisèle FLOREAU veuve CURT 21/04/2023
Sylvie CHAUVAT 25/04/2023
Jean-Pierre BŒUF 10/05/2023
Rose PABLO veuve NAPPÉ 14/05/2023
Anne-Marie DORSO veuve WAGER 16/05/2023
Laura BLONDEAU 25/05/2023
Gilles LAGASSE 03/06/2023
Daniela SZABLEWSKI
épouse GRELARDON 05/06/2023

Bernard PAQUEROT 14/06/2023
Andrée DELILLE épouse MICHAUT 20/06/2023
Jean-Claude GAUTARD 27/06/2023
André MILAN 23/06/2023
Anne-Marie BOURGEOIS
veuve MOUTARDIER 28/06/2023
Jacqueline RAOUT veuve DAVID 30/06/2023
Simone CHARBONNIER
veuve BONNEAU 05/07/2023
Josépha ALDHUELO veuve ERB 23/07/2023
Jeanne NADIN veuve MICHAUT 29/07/2023
Roger POSENATO 03/08/2023
Lucienne BIRONNEAU
veuve BILLAULT 31/08/2023
Gérard MARMAGNE 31/08/2023
Ginette PROTAS 05/09/2023
Georgette NIVELET veuve PICON 25/09/2023
Lydia LALANDE épouse CHÉRANCÉ 26/09/2023
Jean FRAPIN 02/10/2023
Pierre MILLOT 04/10/2023
Muguette BOUTON veuve GALLAND 11/10/2023
Jacqueline PETIT 11/10/2023
Jacqueline GONDOUIN veuve MOPIN 29/10/2023
Sylvie DELCLAUX 15/11/2023
Claire LADOUÉ veuve ROUSSEAU 01/12/2023
Geneviève CARRÉ épouse VOULU 09/12/2023
Yvon TROCHET 10/12/2023

Champvallon

Daniel BOIRET 27/02/2023
Claude CHEVALLIER 05/03/2023
Jeanne LHARBAUDIERE
veuve CHEVALLIER 27/10/2023

Villiers-sur-Tholon

Jean-François COINTOT 15/03/2023
Roger FORTIN 30/03/2023
Antoinette RODDIER
veuve MONTAGNE 19/11/2023

Volgré

Danielle LAMBERT veuve CHANVIN 01/02/2023
Christine LAUGIER épouse GIBELOT 14/02/2023
Claire MARCADIER
épouse VASSILIADIS 17/02/2023
Alain CHICAUD 04/07/2023
Maurice AIMOND 30/07/2023